



Bulletin municipal

Mai 2022



Saint-Laurent-Les-Eglises





Commune de
Saint-Laurent-Les-Eglises

Les informations pratiques

- **Horaires secrétariat de mairie**

Du lundi au vendredi: 8h30 à 12h – 14h00 à 17h00

Le samedi: 8h30 à 12h

En dehors des horaires d'ouverture un répondeur prend vos messages et vous donne le numéro de téléphone d'urgence.

Téléphone: 05 55 56 56 13

Site internet: www.saintlaurentleseglises.fr

Mail: mairie@saintlaurentleseglises.fr

Facebook: Mairie de Saint Laurent les Eglises

Permanences: Maire et adjoints : Chaque premier samedi du mois de 9h00 à 12h00 sans rendez-vous ou à d'autres moments mais sur rendez-vous.

Astreinte : En dehors des horaires d'ouverture de la mairie, le Maire et les adjoints se sont répartis des semaines d'astreintes. En cas d'urgence, appeler directement les numéros habituels, ils feront le relais auprès des élus d'astreinte.

Gendarmerie: 17 / **Pompiers:** 18 / **SAMU:** 15 / **N° Urgence européen Unique:** 112

Animaux errants : La mairie dispose d'un lecteur de puce. Merci de **nous contacter en priorité avant d'aller chez un vétérinaire.**

- **Horaires agence postale (dans les locaux de la mairie)**

Du lundi au samedi: 8h30 à 11h45

- **Horaires bibliothèque : La petite biblio (8 rue de l'église / le bourg)**

Le mardi: 14h30 à 18h00

Le samedi: 10h00 à 12h00

Téléphone : 09/88/41/18/74

Mail: lapetitebiblio@saintlaurentleseglises.fr

- **Horaires de la déchèterie (à Ambazac)**

Du lundi au samedi: 9h00 à 11h45 – 14h00 à 17h15

Téléphone: 06 24 85 75 72

Une **collecte d'encombrants** est prévue le 29 juin 2022 sur inscription, merci de contacter la mairie de St-Laurent-les-Eglises.



Commune de Saint-Laurent-Les-Eglises

• Ma sécurité

L'application « Ma Sécurité » permet de contacter en direct un policier ou un gendarme grâce à un tchat (messaging instantané) à tout moment du jour ou de la nuit.



• Assistante sociale

(MDD Ambazac 9 rue Chantegros)

Téléphone: 05 55 37 90 09

• PIMMS mobile

(devant la mairie de Saint-Laurent-les-Eglises)

Présent tous les jeudis des semaines impaires.

Horaires: De 9h30 à 11h30

Téléphone: 06 35 25 85 59

Mail: ambazac@pimms.org

• Conciliateur de justice

Nom: Christian BEY

Téléphone: 06 11 07 57 63

• ENEDIS à mes côtés

Application mobile gratuite d'ENEDIS utile pour la gestion de votre contrat, votre consommation mais également pour avoir des informations sur le rétablissement du réseau en cas de panne d'électricité.

Téléphone du service dépannage:
09 72 67 50 87.



VOUS RELIER AUX SERVICES ESSENTIELS



BESOIN D'ACCOMPAGNEMENT DANS
VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ?

**NOUS ARRIVONS
CHEZ VOUS !**

À St Laurent les Eglises
le jeudi des semaines impaires
de 9h30 à 11h30





Commune de Saint-Laurent-Les-Eglises

La troisième année de notre mandat municipal commence avec des conditions sanitaires bien améliorées qui permettent de retrouver une vie presque normale. Les associations ont repris leurs activités dans les salles municipales et des animations sont à nouveau programmées. Vous en trouverez les projets principaux dans ce bulletin.

Comme à l'accoutumée vous pourrez aussi y vérifier le budget communal avec les comptes administratifs 2021, le budget primitif 2022, le vote des taux et tarifs, inchangés, aussi que les futurs investissements.

Les travaux et achats nécessaires ont été réalisés l'année passée grâce aux subventions du conseil départemental et de l'état et à nos fonds propres. Nous continuerons dans la même dynamique pour assurer des conditions de vie le plus agréable possible dans notre petite commune rurale.

Nous avons la chance d'y maintenir une école avec trois niveaux, condition minimum pour un enseignement de qualité.

Nos élèves ont eu encore cette année scolaire des conditions d'apprentissage difficiles en raison de la pandémie. Les enseignants et le personnel font leur maximum pour assurer le mieux possible leurs missions envers les enfants. Pour eux aussi les activités d'éveil, culturelles, le sport, les sorties reprennent avec bonheur.

Pour continuer à améliorer le moral, embellir l'environnement peut-être une bonne initiative. Aussi cette année la municipalité organise un concours communal de fleurissement où chacun peut postuler. La remise des prix se fera en septembre lors d'une cérémonie d'accueil des nouveaux habitants, non réalisée depuis deux ans, à cause de la Covid 19.

Je terminerai ce mot en ayant une pensée pour nos amis, voisins ou parents qui sont dans la peine et pour tous ceux qui souffrent de la guerre en Ukraine. Restons solidaires et optimistes.

Toute l'équipe municipale est à votre écoute ; n'hésitez pas à transmettre vos remarques, vos critiques ou vos encouragements.

Bonne lecture à tous,

Bien cordialement, Claudine ROUX.



Commune de
Saint-Laurent-Les-Eglises

Commission :

**Affaires scolaires / Petite enfance /
Associations / Gestion des salles**

L'école

Toutes les classes :

- Ont participé au printemps des poètes avec la petite biblio de Saint-Laurent les églises, les haïkus (petits poèmes) et dessins réalisés par les enfants ont été installés sur un « poémier » devant la bibliothèque.
- Sont inscrites au concours des écoles fleuries
- Partiront en classe de mer à Meschers du 13 au 16 juin.

Les classes de GS au CM2 :

- Bénéficieront cette année encore d'un spectacle (le 17 juin) financé par la mairie dans le cadre de l'opération « Au bout du conte » du Conseil Départemental.
- Elles répètent en ce moment avec « Chœurs en fête » pour participer avec d'autres écoles à la fête de la musique le 21 juin sur le parvis de la mairie de Limoges.



En initiation sportive les **GS/CP/CE1** font du baseball en période 5 et les **CE2/CM1/CM2** de l'escrime en période 4 et du golf en période 5, avec une rencontre départementale le 28 juin au golf de Saint Lazare. Une sortie vélo/ randonnée est aussi prévue à Saint-Pardoux, suite au programme « savoir rouler ».

Inscription pour la rentrée scolaire 2022-2023

Les enfants ayant 3 ans pendant l'année civile 2022 (enfants nés en 2019 pour la rentrée de septembre 2022) sont soumis à l'obligation scolaire.

Pour l'école de Saint-Laurent les Eglises, l'inscription des enfants s'effectue auprès de la mairie avant le 15 juin 2022 en demandant un dossier d'inscription auprès du secrétariat de mairie.



Commune de
Saint-Laurent-Les-Eglises

Commission :
Affaires scolaires / Petite enfance /
Associations / Gestion des salles

Accueil du jeune enfant

Plusieurs assistantes maternelles sont présentes sur notre commune et peuvent accueillir les jeunes enfants.

Pour trouver votre assistante maternelle agréée, vous pouvez consulter le site internet assmat87.fr qui regroupe l'ensemble des assistants maternels présents sur le département de la Haute-Vienne avec leurs coordonnées. Ils peuvent se retrouver toute les semaines au RAM (Relais Assistants Maternels) sous la gestion de CASA.

Les tarifs : Cantine / Garderie / Transport scolaire / Salles communales

- Cantine : 2,50€ le repas

Facturation au mois et correspondant au nombre de repas pris par l'enfant.

- Garderie :

Forfait matin et soir : 1,80€

Forfait matin ou soir : 0,90€

Facturation réalisée au trimestre et tenant compte uniquement de la présence de l'enfant.

- Transport scolaire : Tarif annuel par enfant : De 30 à 150 € selon le coefficient familial révisé, facturé par la région.
- Salles communales :
 - Salle multi-service : salle seule : 380 € / avec cuisine 480€.
 - Salle du temps libre : 100 € (option chauffage 40 €).

Un abattement de 20% sera appliqué pour les habitants de la commune.



*Toute ressemblance avec
une salle municipale serait
totalement fortuite...*



**Commune de
Saint-Laurent-Les-Eglises**

**Commission :
Affaires scolaires / Petite enfance /
Associations / Gestion des salles**

Les associations

Association	Président(e)	Adresse	Contact
ACCA Société de Chasse	M. BARIERAUD Joël	3 impasse du Tonnelier / Bussin	06 85 81 28 41
ARAI Association Rurale pour Adultes Inadaptés	M. VINCENT Michel	6 route de Lascaux / Le Bourg	05 55 56 58 92 05 55 39 83 20
Club de Gym Zen et Tonique	Mme LASSOUJADE Françoise	14 rue de l'église / Le Bourg	06 04 41 03 29
Club Rencontre et amitié Club des aînés	Mme DELAGE Paulette	4 route des Barrières / Les Barrières	05 55 39 83 09
Club des Races Gallines Limousines et des Aviculteurs Locaux	M. BOULERT Bruno	3 rue de Font Ardent / Bersac sur Rivalier	05 55 71 44 05 06 79 80 23 23
Comité des Fêtes	M. NABOULET Fabrice	7 route de la Forêt / La Palisse	06 95 49 97 43 06 52 70 11 97
Enduro Passion	M. TROLIO Mathieu	2 rue de l'église / Le Bourg	06 86 41 20 19
Les Amis de la Petite Biblio	Mme CHAPUT Jacqueline	8 rue de l'Eglise / Le Bourg	09 88 41 18 74
Les Enfants d'Abord	Mme HUBERT Marine	16 route de Transport / Traspont	06 77 82 87 93 05 87 75 49 41
Protégeons Walmath Préservation du patrimoine	Mme DUCHAMBON Françoise	35 route de la Jonchère / Walmath	06 83 40 75 01
Saint Laurent Tai Chi Chuan	M. BIERI Alain Professeur : Mme BATAILLE Martine	12 route de Bussin / Bussin	07 88 08 87 86

Si vous constatez des erreurs ou omissions, veuillez nous en excuser et nous le signaler

VENTE DE FLEURS ORGANISEE PAR LES ENFANTS D'ABORD LE 8 MAI 2022





**Commune de
Saint-Laurent-Les-Eglises**

**Commission :
Affaires scolaires / Petite enfance /
Associations / Gestion des salles**

Manifestations passées et à venir

La Petite biblio :

Journée à Saint Gilles les Forêts le 25 août 2021 avec les anciens élèves de Monsieur Guingouin, en présence de sa fille

Vente de livres aux vides greniers de juillet et décembre 2021

Rencontre avec le club des aînés qui ont ensuite visité la bibliothèque

Printemps des poètes, notamment en lien avec l'école et Open-FM

Projets avec le relais assistants maternels, avec la section d'animation de l'ESAT pour du facile à lire...

Les enfants d'abord : Marché aux fleurs le 8 mai 2022

Amicale motocycliste : Endurance tout terrain le 24 juillet 2022, site du Chambon

Le comité des fêtes :

Vide grenier le 3 juillet et début août 2021

Marché de Noël le 17 décembre 2021

Randonnée le 29 mai 2022

Vide grenier le 3 juillet 2022

Fête annuelle les 6 et 7 août 2022 avec concours de pétanque, concerts avec Festizak, fanfare, animations diverses... Un feu d'artifice a eu lieu pour le marché de Noël et un est prévu pour la fête, le dimanche 7 août, à l'initiative de la municipalité.

Commission :

**Communication / Affaires sociales /
Cérémonies / Fleurissement**

La communication : panneaux d'affichage

Des panneaux supplémentaires d'affichage vont être placés au MAS, LA BETOULLE, LE CHAMBON, LASCAUX, LA FOSSE AUX BOEUFs et le COURET.

Un panneau d'expression libre est aussi à votre disposition entre l'école et la mairie, devant la salle du temps libre.





Commune de
Saint-Laurent-Les-Eglises

Commission :

Communication / Affaires sociales /
Cérémonies / Fleurissement

Le fleurissement



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2022 Commune de St Laurent les Eglises REGLEMENT

- 1) Le concours est organisé par la commune de Saint-Laurent-les-Eglises.
- 2) Il est accessible à tous, excepté les élus municipaux.
- 3) L'inscription est gratuite, à raison d'une seule par famille. Elle est enregistrée à la mairie de Saint-Laurent-les-Eglises; soit déposée sur place, soit adressée par voie postale soit par mail : [\(mairie@saintlaurentleseglises.fr\)](mailto:mairie@saintlaurentleseglises.fr)

La participation au présent concours entraîne de la part des candidats l'acceptation sans réserve du présent règlement et des décisions prises par le jury.

- 4) Les catégories sont les suivantes:

- * Maison individuelle ou ferme
- * Abords de la voie publique
- * Commerce ou entreprise

- 5) Critères d'appréciation:

- * Couleurs variées, harmonie
- * Mise en valeur: emplacement, supports, contenants
- * Entretien général

- 6) Notation et remise de prix:

Le jury se compose de quelques élus municipaux. Les visites d'appréciation auront lieu le 02 Juillet en présence des participants.

En cas d'absence, seuls les emplacements visibles de la rue seront retenus.

La remise des prix se fera courant septembre à l'occasion d'une cérémonie conviviale.

INSCRIPTION AU PLUS TARD LE 20 JUIN

BULLETIN DE PARTICIPATION 2022

NOM:

PRENOM:

ADRESSE:

TEL. OU MAIL:

Souhaite participer au concours de fleurissement de la commune dans la catégorie:

Maison individuelle ou ferme ☐

Abords de la voie publique ☐

Commerce ou entreprise ☐



Commune de
Saint-Laurent-Les-Eglises

Commission :

Communication / Affaires sociales /
Cérémonies / Fleurissement

L'Ecopâturage



Depuis le printemps 2022 notre commune accueille aux abords du lotissement du Chambon, de nouveaux pensionnaires : une vingtaine de moutons de la ferme de Maillofargueix, avec laquelle une convention d'éco pâturage a été signée.



L'objectif est double : un entretien régulier et naturel du terrain et la sauvegarde de races ovines en voie de disparition.

Etat civil

Depuis le 25 mai 2018, le Règlement Général européen sur la Protection des Données personnelles (RGPD) ne nous permet pas de diffuser l'État - Civil dans son intégralité.

Pour 2021, il s'établit ainsi :

11 naissances

4 mariages

4 PACS

4 décès

Nos jeunes : Recensement et Mission Locale

Jeunes 16 - 25 ans

Tu as des questions ???

Envie de trouver un emploi, un job !
Envie de faire un stage ...
Besoins d'infos pour passer mon permis (B-AM) !
Est ce que je peux faire un contrat d'engagement jeunes ?
Envie de faire un service civique ,
un contrat d'apprentissage, une formation...
Est ce que j'ai droit à des aides ?...

Toutes les réponses
des solutions
pour tous tes projets
au 05.55.70.45.74

Gratuit
Proche de chez toi !
29 points accueil
en Haute-Vienne !

Recensement militaire ou recensement citoyen : Il est obligatoire.

Pour qui ? : Dès tes 16 ans et dans les trois mois suivant ta date anniversaire.

Où ? : À la mairie de ton domicile, muni(e) de ta carte d'identité et du livret de famille.

Pourquoi ? : L'attestation de recensement te sera demandée pour toute inscription à un concours ou examen avant l'âge de tes 18 ans (code, conduite accompagnée, BEP, CAP, BAC....)

Et ensuite ? : Une attestation de recensement te sera alors délivrée ; à conserver précieusement.

Tu seras convoqué(e) pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

À tes 18 ans, tu seras inscrit(e) automatiquement sur les listes électorales. Tu pourras le vérifier sur le site : servicepublic.fr



**Commune de
Saint-Laurent-Les-Eglises**

**Commission :
Eco. Locale / Environnement /
Infrastructures / Réseaux / Chemins /
Cimetière**

Les réalisations / Les projets simples

Réalisations :

- Les toitures de la mairie et de la salle du temps libre
- La mise aux normes du parking devant le salon de coiffure
- Le chauffage/climatisation de la mairie
- Le point à temps sur une grande partie des routes communales
- Achat de tables pour la salle du temps libre
- Pose des compteurs intermédiaires (service public de l'eau)
- Réfection du réseau assainissement des bâtiments scolaires

Projets simples (les autres projets vous sont présentés plus en détail avec le budget) :

- L'agrandissement du terrain de pétanque est en cours
- L'installation de bacs à fleurs au carrefour de l'école
- Les plates-bandes situées devant la halle G.Biron et devant la mairie sont ensemencées en prairie fleurie

Bacs à ordures ménagères

Tous les bacs individuels ont été distribués sur la commune. Vous pouvez donc sortir le vôtre dès maintenant, le mardi soir, veille du jour habituel de collecte qui reste le mercredi. Les conteneurs verts seront enlevés au fur et à mesure. Les poubelles individuelles ne doivent contenir que des déchets ménagers, en sacs fermés. Si vous n'avez pas eu de poubelle individuelle ou si vous avez des questions particulières sur les bacs sanitaires, l'organisation de la collecte de votre domicile... vous devez appeler la communauté de communes ELAN au 05 44 21 44 23. Le nouveau procédé de collecte est effectif mais la nouvelle tarification ne sera mise en place que le 01/01/2023.

Le service public de l'eau

VIGILANCE CONSOMMATION EAU

Le printemps est arrivé mais sans les pluies nécessaires au maintien du niveau des nappes phréatiques. Les mois qui viennent s'annoncent critiques. Nous devons tous dès maintenant faire très attention à notre consommation, respecter les consignes de restrictions qui vont entrer en vigueur et surveiller d'éventuelles fuites.





**Commune de
Saint-Laurent-Les-Eglises**

Les tarifs de l'eau :

Forfait ou terme fixe	50,00 €
Location de compteur diamètre 15	11,30 €
Location de compteur diamètre 30	23,00 €
Eau (au m3)	1,45 €
Dépose d'un compteur	107,00 €
Pose d'un compteur dans une installation existante	142,00 €
Raccordement sans traversée de route	635,00 €
Ouverture ou fermeture de vanne avant compteur	30,00 €

Commission :

**Eco. Locale / Environnement /
Infrastructures / Réseaux / Chemins /
Cimetière**

Notre économie locale

	Activité	Adresse	Contact
ANGIE COIF ROUVELAUD Angélique	Coiffure Femme Homme et Enfant	1 rue des Mésanges Le Bourg	05 55 42 46 53
BRASSERIE BRÂM	Production et vente de bières artisanales et originales	13 route du Chambon Le Chambon	06 82 63 53 10 Pierre 06 88 79 19 31 Aurélien bram@ntymail.com www.brasseriebram.org
BROCHET Céline et Vincent L'Univers dom et com	Bien être et technologie	7 rue du Feuillardier Bussin	06 72 11 50 07 06 07 25 29 37
CAMPING "AU PONT DU DOGNON" GAILLARD Fabien	Centre touristique : Camping	22 route du Pont du Dognon Le Reisseix	06 75 73 25 30 05 55 56 57 25 www.aupontdudognon.fr
CHESNE	Gîte 2 épis	5 route des Brutines Noueix	02 48 61 34 03 06 40 78 61 00
COTE MUR LACHENY Jérôme	Travaux de ravalement	11 route des Brutines Noueix	05 55 56 53 37 06 32 13 86 57
CLOWN BIGOUDI BENOIT Isabelle	Votre clown pour vos manifestations et fêtes Contes, marionnettes	2 chemin de Mortegoutte Les Landes	06 87 58 87 10 bigoudi.bigoudi@laposte.net www.clownbigoudi.fr
CROUZILLAS Philippe	Infirmier	1 Impasse du Reisseix Le Reisseix	06 78 47 74 74
DAMNAMOD' DUMONT Priscillia	Achat / Revente de vêtements et accessoires femme (essentiellement). Boutique en ligne de prêt à porter.	13 rue des Fauvettes Le Chambon	07 84 97 70 51 damnamod@gmail.com www.damnamod.com
DIJOUX Jean Marie	Peinture-Revêtement	6 rue des Iris Auziat	05 55 56 52 84 06 25 59 02 46



**Commune de
Saint-Laurent-Les-Eglises**

**Commission :
Eco. Locale / Environnement /
Infrastructures / Réseaux / Chemins /
Cimetière**

ESAT-EA Domaine de la Fontaine	Restaurant Espace vert - Blanchisserie Nettoyage de locaux - Repassage	24 route du Pont du Dognon 6 route de Lascaux Le Bourg	05 55 56 56 11 05 55 56 58 92 esat0356@orange.fr
ECUREUIL ELAG SULPIS François	Elagage et abattage	4 rue des Tilleuls Traspont	06 64 82 58 14 05 55 04 10 82 sulpis.francois87@hotmail.fr
ETMM	Entreprise de terrassement, maçonnerie et multi-services	3 rue du Meunier Bussin	05 55 42 56 17 06 31 50 83 46
FAUCHERE Patrick	Apiculteur Vente de miel	15 route de la Jonchère Le Grand Bouillon	05 55 56 36 87 patrick.fauchere@wanadoo.fr
Ferme GAEC Val du Taurion	Distributeur automatique de pommes de terre	6 rue des Pinsons Lascaux	Ouvert 7j/7 de 7h00 à 20h00
FRED'S TRANSPORT M. Mme LUSSAT	Transport routiers de frets interurbains	9 rue du Feuillardiers Bussin	05 87 75 87 29
GAUTHIER Patrick	Plomberie Chauffagiste	2 impasse du Puisatier La Forêt	05 55 36 60 46
GONCALVES Isabelle	Location de meublé de tourisme et de chambres d'hôtes	1 route des Bourneix Le Grand Chavanat	06 75 03 64 51
Griffons Nivernais des Landes de Traspont DUPUY Jean Pierre	Elevage de chiens	3 route de Traspont Les landes	06 31 84 05 91
GUYENNE Roseline	Rénovation de chaises ou de fauteuils Tapisserie d'ameublement	11 rue des Fauvettes Le Chambon	06 50 88 87 44
KULUNKIAN Charlène Château de Walmath	Agent immobilier Location de chambres d'hôtes et salles de réunion ou mariage	37 route de la Jonchère Walmath	05 55 42 66 27 www.chateau-de- walmath.abcsalles.com
LAMONGE Jérôme Totobra services	Echafaudages, location- montage Aide aux travaux Entretien extérieur	2 impasse du Mitron-Le Bussin	07 72 66 39 68 jeromelamonge@gmail.com
La Vieille Branche	Elagage et abattage	15 rue du Tilleul Traspont	05 55 39 88 23 06 15 57 07 69
Les Vergers de St Laurent	Arboriculture et Producteur de fruits	8 route du Pont du Dognon Le Bourg	05 55 32 73 60 Vergers St Laurent
L'Héritage du Passé Marie-Hélène DE CARVALAUD	Magasin brocante Ouvert 7/7 jours Location de meublé de tourisme	8 route d'Auziat Auziat	06 80 28 07 90
LEGRAND LILAS	Coordinatrice en prévention des risques professionnels et en protection de l'environnement.	6 rue du Tilleul Traspont	06 73 50 04 90 lilartemes@gmail.com Infos

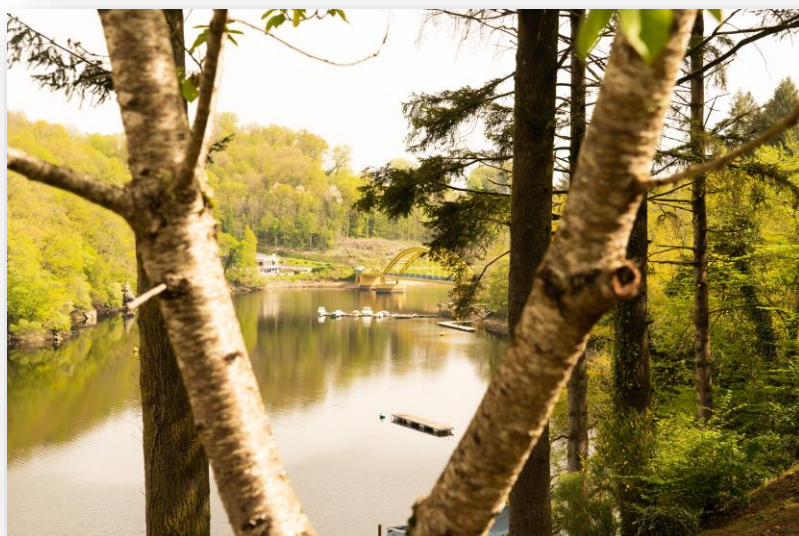


**Commune de
Saint-Laurent-Les-Eglises**

**Commission :
Eco. Locale / Environnement /
Infrastructures / Réseaux / Chemins /
Cimetière**

MARTINEZ Lucien	Objet Bois	13 route de Bussin Bussin	05 55 39 80 05
MASSELIN Stéphane	Plomberie Sanitaire	1 rue des Bergeronnettes Le Bourg	07 89 77 66 11
MASSUS Valentin	Conseiller en immobilier	29 route de la Jonchère Chavanat	06 36 41 22 19 valentin.massus@iadfrance.fr
NIKO Cuisines et bains	Vente et pose de cuisines et salles de bain, électricité, plomberie, carrelage, placo...	18 route de Traspont Les Landes	06 33 14 36 50 nicolas.komorski@orange.fr fax 05 55 63 60 34
POIRIER Vincent	Paysagiste	1 impasse de la Mordorée Le Bourg	05 55 56 58 11
REPAR STORE BEHEREC Loïc	Vente stores et réparation sur site	26 route de Traspont Traspont	05 55 38 20 71 06 88 39 15 13 www.reparstores.com loic.beherrec@reparstores.com
ROCHE Marie- Thérèse	Location de meublé de tourisme	12 route de Noueix Noueix	06 15 91 61 37 05 55 79 72 63
SARL CHEZ VICTOR BARRETAUD Jeanine	Location de meublé de tourisme	1 impasse du Tuillier Les Champs	05 55 78 17 92 06 83 29 38 43
SARL MARGOT Claude&Fils	Plâtrerie	2 route d'Auziat Auziat	05 55 56 55 39
SILVAIN Franck	Multi services Habitat	2 chemin de Mortegoutte Les Landes	06 25 71 06 56 bellebibie@hotmail.com
VILEY Jérôme	Dépannages Plomberie	6 rue des coquelicots Auziat	06 71 94 66 17 jerome.viley@laposte.net

Si vous constatez des erreurs ou omissions, veuillez nous en excuser et nous le signaler





Commune de
Saint-Laurent-Les-Eglises

Commission :
Eco. Locale / Environnement /
Infrastructures / Réseaux / Chemins /
Cimetière

Travaux : conseils aux particuliers : 2 services locaux

The image shows a screenshot of the CAUE 87 website on the left and a poster on the right. The website has a blue header with 'ACCÉDER À NOS SERVICES' and a section 'OBTENEZ UN CONSEIL (SUR RENDEZ-VOUS) OU UNE INFORMATION'. It lists contact methods: 'En ligne sur www.caue87.fr' and 'Par téléphone au 05 - 55 - 32 - 32 - 40'. It also shows opening hours: 'Du lundi au jeudi 09h00 - 12h30 / 14h00 - 17h00' and 'Le vendredi 09h00 - 12h30 / 14h00 - 16h00'. Below this is a section 'RETROUVEZ NOS ACTUALITÉS' with links to the website and Facebook. The poster on the right is for '87 Haute-Vienne C.a.u.e' and describes it as 'Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement'. It features a collage of local buildings and the text 'INFORMATION, SENSIBILISATION & CONSEILS GRATUITS'. At the bottom, it says 'Accueil-administration' and 'www.caue87.fr'.

Depuis le 1er janvier 2022 un nouveau service public s'est ouvert.

« **Nov habitat 87** » Accompagnement à la rénovation énergétique performante des bâtiments pour les particuliers et le petit tertiaire privé. Il intervient sur l'ensemble de la Haute-Vienne hors Limoges Métropole.

Il y a un programme d'information, de sensibilisation et d'animation des ménages, des permanences ponctuelles seront assurés à **Nov habitat 87**. Ce service est financé conjointement par : Le Service d'Accompagnement pour Rénovation Energetique, la Région Nouvelle-Aquitaine, et localement par le SEHV, le département et les communautés de communes.

Pour contacter « Nov habitat 87 » :
contact@novhabitat87.fr ou 05 55 14 88 42 au SEHV,
8 rue d'Anguernaud 87410 Le-Palais-sur-Vienne

Le cimetière

L'aspect du cimetière évolue en fonction des recommandations écologiques que la commune respecte. L'utilisation des produits phytosanitaires étant fortement déconseillée et bientôt interdite, les allées se couvrent d'herbe... mais restent sous contrôle !

Les tarifs du cimetière :

Concession (prix du terrain au m ²)	70,00 €
Creusement pour une urne	41,00 €
Creusement de fosse	251,00 €
Location de caveau communal pour le premier trimestre	44,00 €
Mois suivants	20,00 €
Concession columbarium 15 ans	345,00 €
Ouverture et fermeture des cases	30,00 €



Commune de
Saint-Laurent-Les-Eglises

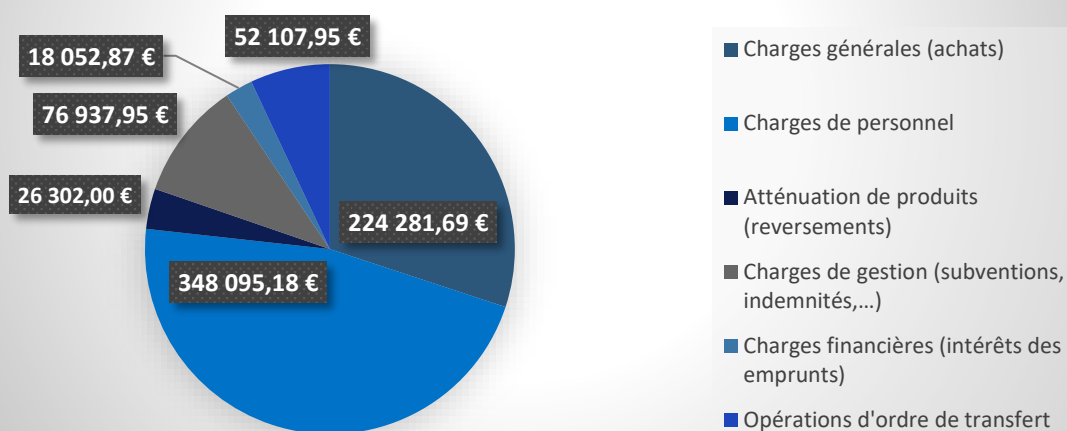
Commission :

Gestion du personnel et finances

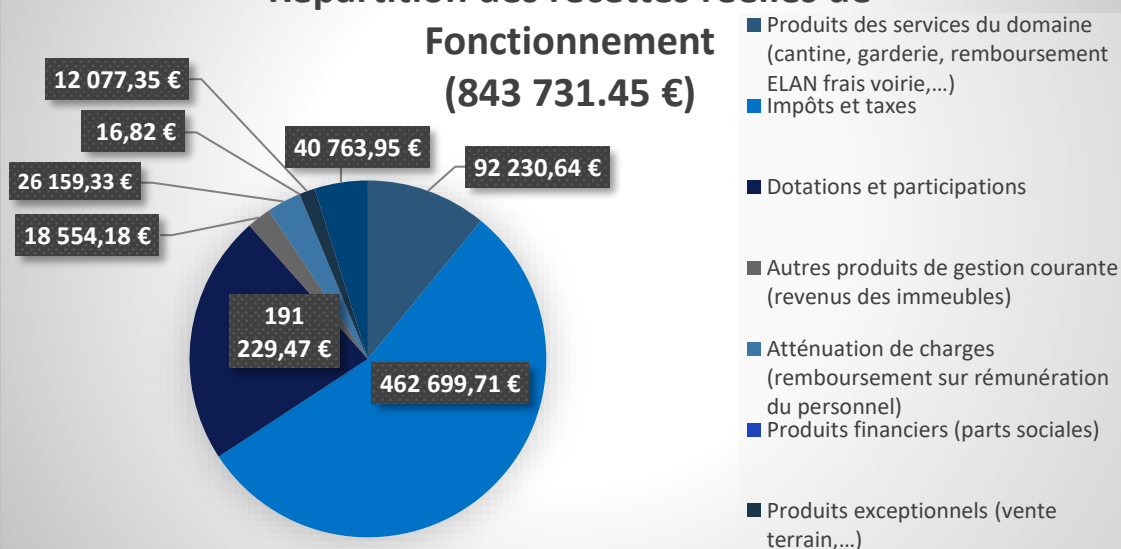
Le budget

Les comptes administratifs 2021

Compte administratif 2021 Budget Communal Répartition des dépenses réelles de Fonctionnement (745 777.64 €)



Compte administratif 2021 Budget Communal Répartition des recettes réelles de Fonctionnement (843 731.45 €)

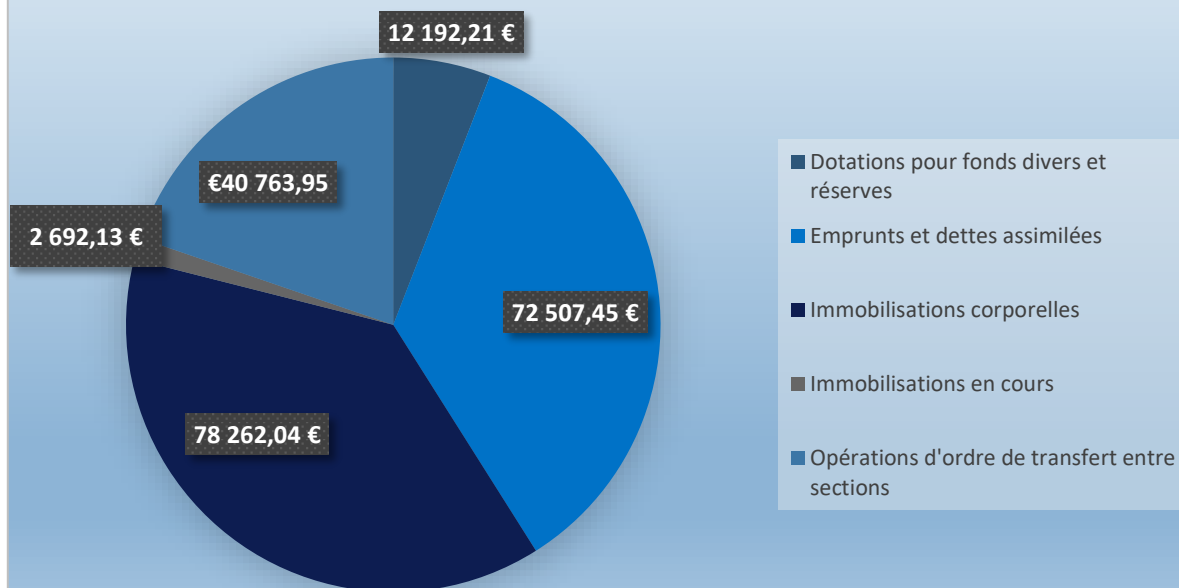




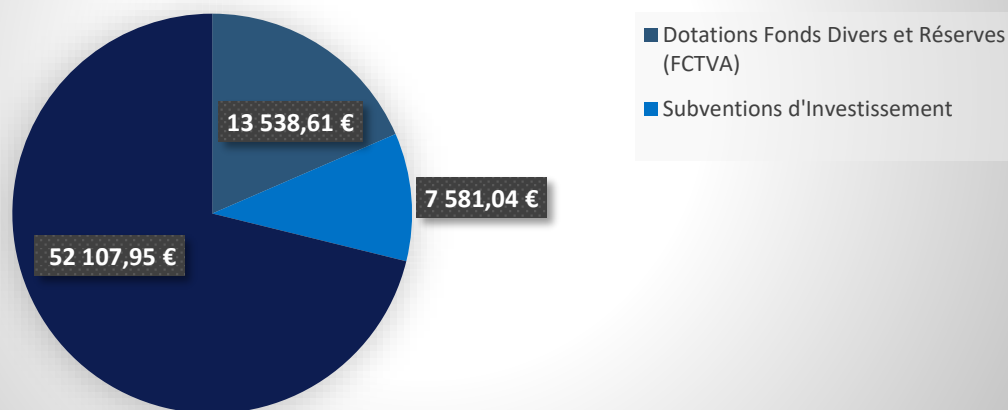
Commune de
Saint-Laurent-Les-Eglises

Commission :
Gestion du personnel et finances

Compte administratif 2021
Budget Communal
Répartition des dépenses réelles d'Investissement
(206 417.78 €)



Compte administratif 2021
Budget Communal
Répartition des recettes réelles d'Investissement
(73 227.60 €)





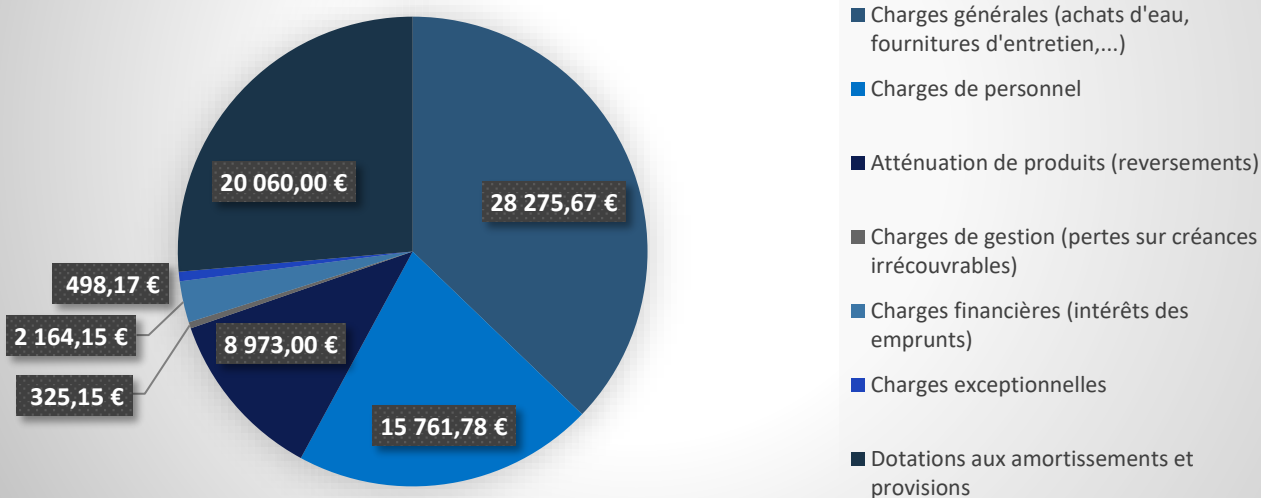
Commune de
Saint-Laurent-Les-Eglises

Commission :
Gestion du personnel et finances

Compte administratif 2021

Budget Eau

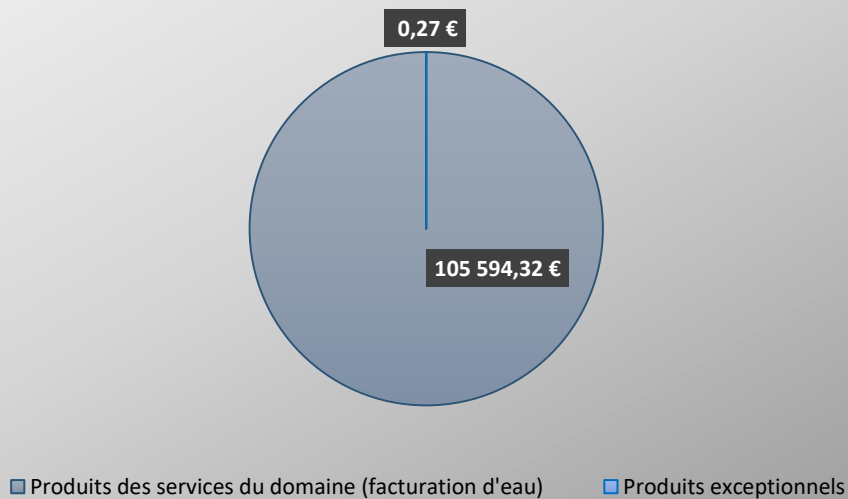
**Répartition des dépenses réelles de Fonctionnement
(76 057.92 €)**



Compte administratif 2021

Budget Eau

**Répartition des recettes réelles de Fonctionnement
(105 594.59 €)**





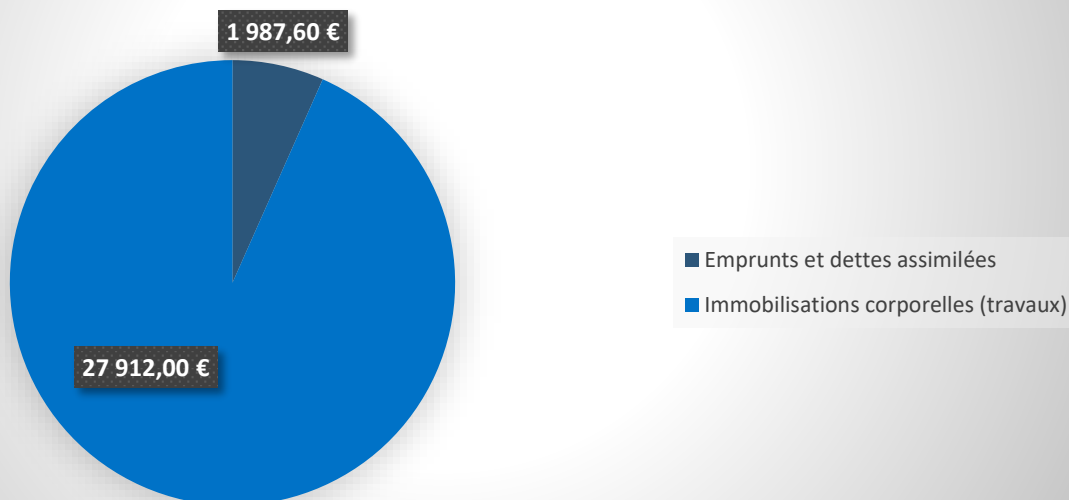
**Commune de
Saint-Laurent-Les-Eglises**

**Commission :
Gestion du personnel et finances**

Compte administratif 2021

Budget Eau

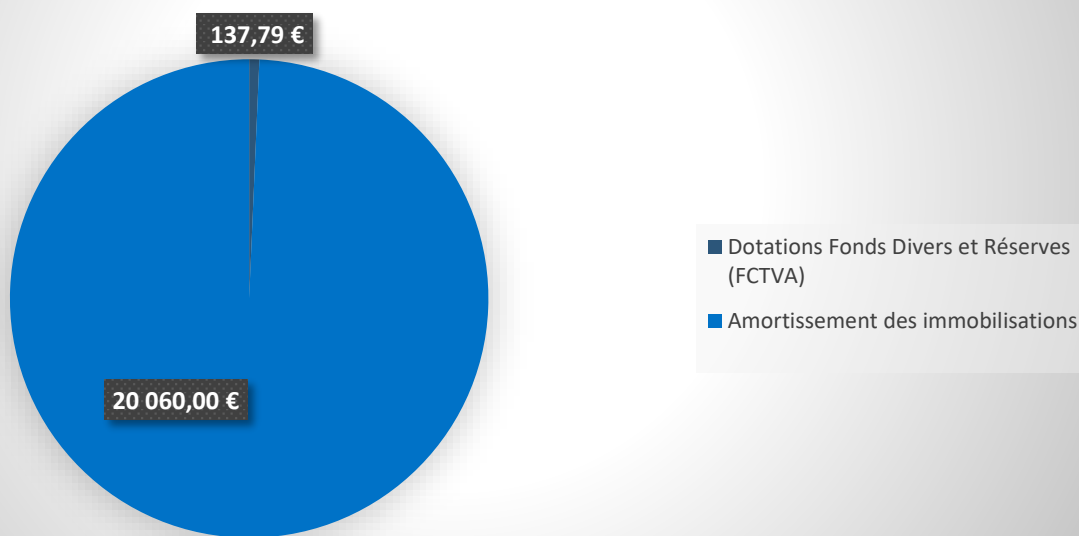
**Répartition des dépenses réelles d'Investissement
(29 899.60 €)**



Compte administratif 2021

Budget Eau

**Répartition des recettes réelles d'Investissement
(20 197.79 €)**



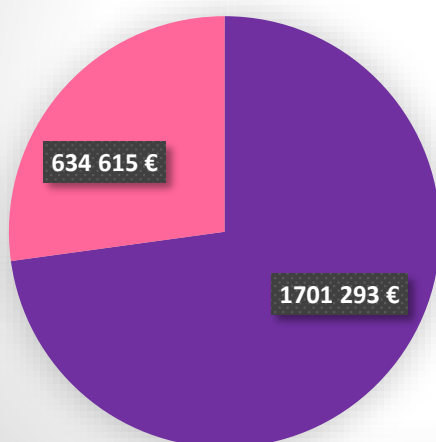


Commune de
Saint-Laurent-Les-Eglises

Commission :
Gestion du personnel et finances

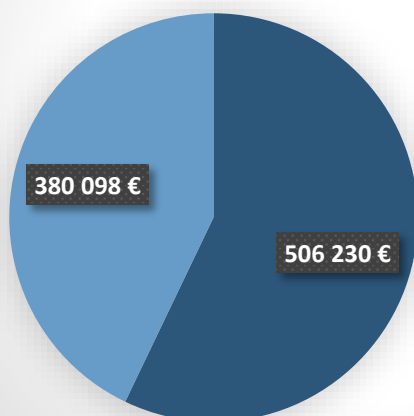
Les budgets primitifs 2022

Budget primitif 2022
Budget Communal
Section de Fonctionnement/section d'Investissement
(2 335 908 €)



■ Section de Fonctionnement
■ Section d'Investissement

Budget primitif 2022
Budget Eau
Section de Fonctionnement/section d'Investissement
(886 328 €)



■ Section de Fonctionnement
■ Section d'Investissement



Commune de
Saint-Laurent-Les-Eglises

Commission :
Gestion du personnel et finances

Les projets 2022 (note annuelle transmise à la Préfecture)

Budget Principal :

- Changement des menuiseries (portes et fenêtres) de la Salle du Temps Libre :

Montant des travaux estimés : **16 714.57 € HT**

Subventions prévisionnelles : **13 371.65 € HT** (5 014.37 € au titre de la DETR, 3 342.91 € au titre de la DSIL et 5 014.37 € du Conseil Départemental).

La salle du Temps Libre de notre commune, construite en 1994, est un équipement qui est affecté à différents usages : activités scolaires et périscolaires, utilisation par les associations communales pour leurs réunions et/ou manifestations, location à des particuliers pour des événements festifs,... A ce titre, cet équipement est un lieu de vie essentiel de notre commune et nécessite, pour qu'il le demeure, des travaux d'entretien planifiés et échelonnés sur la durée. C'est dans cette démarche que la réfection de la toiture a été réalisée fin décembre 2021 et que le changement des menuiseries (portes et fenêtres) est programmé à court terme. Outre le caractère d'embellissement du bâtiment, ces travaux s'inscrivent aussi et surtout dans une perspective d'économie d'énergie, à laquelle la municipalité est particulièrement attachée.

- Travaux de réfection de la zinguerie de l'église :

Montant des travaux estimés : **3 451.88 € HT**

Subventions prévisionnelles : **2 416.31 € HT** (1 380.75 € au titre du Conseil Départemental et 1 035,56 € au titre de la DRAC Nouvelle Aquitaine).

Notre église, édifice inscrit à l'inventaire des monuments historiques, présente un caractère de vétusté réel au niveau de la zinguerie face à la route. Cette zinguerie n'assure plus sa fonction correctement et cela pourrait, à terme, si aucun travaux n'étaient réalisés, endommager l'édifice en lui-même.

A ce jour, il s'agirait donc de faire procéder à la réalisation des travaux rapidement pour les raisons mentionnées ci-avant.

- Division parcellaire en vue de la création de terrains constructibles sur la propriété du Chambon :

Dans le cadre de sa politique de dynamisation et d'attractivité de son territoire, la municipalité réfléchit à la mise en vente de terrains potentiellement constructibles sur une partie de la parcelle AM 130 située sur le site du Chambon.

Dans la perspective du dépôt de demandes de Certificats d'Urbanisme Opérationnels auprès du service urbanisme de la Direction Départementale des Territoires qui instruit nos dossiers, nous envisageons de faire appel à un cabinet de géomètres qui, grâce à son appui technique, nous permettrait de présenter un projet construit, argumenté et abouti ; ainsi, par ce process, nous espérons optimiser au maximum les possibilités de rendre ces opérations réalisables pour les parcelles envisagées. Un devis a donc été demandé en ce sens au Cabinet Duarte. Le recours aux services d'un cabinet d'architectes serait une étape préalable aux opérations de bornage, dans l'hypothèse où nos demandes de Certificats d'Urbanisme Opérationnels recevraient des avis favorables.

Coût de la prestation du Cabinet de Géomètre : **3 998 € HT**



Commune de Saint-Laurent-Les-Eglises

Commission : Gestion du personnel et finances

- Aménagement de la maison 9 rue de l'Eglise :

Cette habitation, propriété de la commune, est inoccupée depuis bientôt deux ans, suite au départ du dernier locataire.

Le choix de l'instance délibérante est désormais d'aménager cet espace en maison des associations. Les diverses associations de la commune n'ont, en effet, pas à ce jour de lieu dédié leur permettant d'avoir une autonomie de fonctionnement accrue. Par cette création, ce sera désormais le cas. Des travaux seront nécessaires : changement des fenêtres, des volets, des portes et création de sanitaires au rez-de-chaussée. Le coût de ces travaux sera financé, tout ou partie, par la vente d'une maison, propriété de la commune, située 10 route du Chambon.

- Isolation du bâtiment ancien de l'école :

Fortement engagé dans la transition énergétique, le Syndicat Energies Haute-Vienne, auquel notre commune adhère, nous a proposé de candidater à ACTEE-MERISIER, un programme d'envergure pour accompagner la rénovation de 60 écoles et sensibiliser le public scolaire.

Notre candidature pour l'école a été retenue par le jury du SEHV. Le programme ACTEE-MERISIER prévoit que les bâtiments scolaires fassent l'objet d'un audit énergétique et prévoit également une sensibilisation du public scolaire à la thématique de l'énergie en direction des élèves de CM1/CM2.

Cet audit, d'un montant de **2 421.90 € HT soit 2 906.28 € TTC**, prenant la forme d'études réalisées sous maîtrise d'ouvrage du SEHV, est intégralement pris en charge par le Syndicat et ses partenaires, sous réserve que les travaux préconisés soient, tout ou partie, réalisés dans les 5 ans suivant la présentation de l'audit.

- Etude pour la création d'un réseau de chaleur par chaudière biomasse :

En juin 2021, notre commune a décidé d'adhérer au service « Énergies Service Public 87 » (ESP87) du Syndicat Energies Haute-Vienne (SEHV). Par cette démarche, la collectivité a souhaité appréhender la possibilité de création d'un réseau de chaleur par chaudière biomasse. Pour ce faire, il s'agit notamment de disposer d'une étude de faisabilité approfondie pour la réalisation d'une chaufferie biomasse et d'un réseau de chaleur devant desservir différents bâtiments communaux (écoles, classe des grands, salle du temps libre, salle multi services) de Saint Laurent les Eglises.

Le coût de cette étude s'élève à **3 477.60 € HT** (subventionné à 80 % maximum par le SEHV).

Budget Eau :

- Télégestion du réseau d'eau

Montant des travaux estimés : **6 470 € HT**

Subventions prévisionnelles : **5 176 €** (10 % du Conseil Départemental et 70 % de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne).

Dans la note 2021, nous indiquions que le rendement était peu élevé du fait d'importantes fuites sur le réseau de la commune. Une des remédiations prévues était la division du réseau en cinq secteurs et la pose de compteurs intermédiaires dont l'objectif est de repérer les zones présentant des fuites et de les réparer plus rapidement. Ces travaux ont été réalisés en 2021. Par ailleurs, bien que prévus en 2021, les travaux de télégestion n'ont pu avoir lieu et seront réalisés en 2022. Pour rappel, la télégestion, telle qu'elle existe actuellement, doit être modifiée et améliorée ; le nouveau dispositif permettra aux compteurs d'y être assujettis pour une meilleure efficacité et d'effectuer des relevés automatiques, ce qui n'est pas le cas actuellement.



**Commune de
Saint-Laurent-Les-Eglises**

Commission : Gestion du personnel et finances

Les Impôts locaux

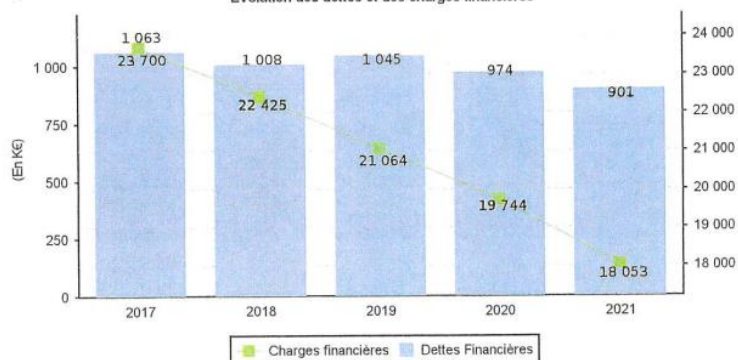
Les taux appliqués en 2022, identiques à ceux de 2021, sont les suivants :

	Base d'imposition prévisionnelle 2022	Taux communaux 2022	Base d'imposition 2021	Taux communaux 2021
Taxe foncière sur le bâti	696 800	38,30 %	670 100	38,30 %
Taxe foncière non bâti	48 900	73,42%	47 300	73,42 %

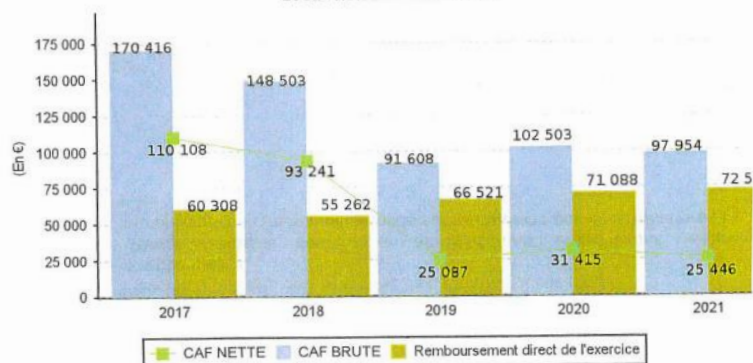
En application de l'article 16 de la loi de finances pour 2020, les parts communale et départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB), sont fusionnées et affectées aux communes dès 2021, en compensation partielle de la perte de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales.

La Capacité d'Autofinancement et l'évolution de la dette

Évolution des dettes et des charges financières



ÉVOLUTION DE LA CAF NETTE





Photos des commémorations des 11 novembre, 19 mars et 8 mai

Repas des aînés en décembre 2021 au restaurant du Pont du Dognon et feu d'artifice lors du marché de Noël en décembre 2021

